**Article court 130 mots**

**Rénov’actions42 : le service public pour vos projets de rénovation**

Rénover son logement, ce n’est pas toujours simple : par où commencer ? Quelles aides solliciter ?  
Dans la Loire, **Rénov’actions42** est le **service public gratuit d’information et de conseil** pour tous les habitants.  
Porté par l’ensemble des collectivités de la Loire, il accompagne les propriétaires occupants, bailleurs ou copropriétaires dans leurs projets de **rénovation énergétique, d’adaptation du logement ou de lutte contre l’habitat indigne**.  
Un conseiller vous aide à identifier les travaux prioritaires, à mobiliser les aides financières (MaPrimeRénov’, aides locales, éco-PTZ…) et à choisir des professionnels qualifiés.  
Des **permanences locales** sont organisées dans tout le département pour vous accueillir près de chez vous.   
Tél. 04 77 41 41 25 –[www.renovactions42.org](http://www.renovactions42.org)

****